

Procès-Verbal du Conseil Municipal du Vendredi 20 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **vingt janvier**, à 20h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Julien de l'Escap, se sont réunis dans la salle habituelle, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur EMARD Frédéric, Maire, conformément aux articles L 2121-10, L2121-11 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : le 16 janvier 2023

Présents : **Le Maire**, M. EMARD Frédéric,

Les adjoints : M. CORMIER Michel, M. JASMAIN Denis, Mme GILBERT-DEBORDE Sonia,

Les conseillers municipaux : Madame JUILLOT-MICHELET Patricia, et Messieurs NAVARRE Julien, ROUSSEAU Florian, STAUDT Florent.

Absents excusés/non excusés :

Mesdames BOUCHÉ Patricia, BOURASSEAU Catherine, VIVIEN Céline et Messieurs DEPIERRE Bertrand et LANDREAU Reynald.

Pouvoirs :

M. DEPIERRE Bertrand a donné pouvoir à M. EMARD Frédéric.

Secrétaire de Séance : M. CORMIER Michel

En exercice : 13

Présents : 8

Pouvoirs : 1

Abs excusés : 3

Non excusés : 2

Nombre de Votants : 9

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2022
2. Révision Partielle du PLU -Zone d'Activité
3. Devis pour travaux de couverture et de charpente sur bâtiment communal Rue Basse
4. Convention de Fourrière avec la SPA de Saintes
5. Questions diverses

Délibérations consultables en Mairie

Monsieur le maire demande une adjonction à l'ordre du jour afin de voter le point suivant :

- Remboursement ORANGE



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour comme suit :

1. Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2022
2. Révision Partielle du PLU -Zone d'Activité
3. Devis pour travaux de couverture et de charpente sur bâtiment communal Rue Basse
4. Convention de Fourrière avec la SPA de Saintes
5. **Remboursement ORANGE**
6. Questions diverses

1- Approbation du Procès-Verbal de Conseil Municipal du 9 décembre 2022

- Approuvé à l'unanimité 9 voix « pour »

2 - Révision Partielle du PLU -Zone d'activité

Après discussion, dossier incomplet pour une révision partielle du PLU de la zone d'activité : à revoir ultérieurement.

- Report de la décision à l'unanimité

3 - Devis pour travaux de couverture et de charpente sur bâtiment communal Rue Basse

Devis de la SARL CHAMPION est présenté:

Montant HT : 30 012.83 € -

TVA 20 % : 6 002.57 € -

TTC : 36 015.40 €

- Approuvé à l'unanimité à 9 voix « pour » D2023.01.01

4 - Convention de Fourrière avec la SPA de Saintes

Après débat, pas de renouvellement de la convention avec la SPA de SAINTES

- A l'unanimité avec 9 voix « pour » : refus de conventionnerD2023.01.02

5 - Remboursement ORANGE

Réception d'un chèque de remboursement d'un montant de 38.10 € par ORANGE (avoir partiel). Le Conseil autorise l'encaissement du chèque.

- Approuvé à l'unanimité à 9 voix « pour » D2023.01.03

6- Questions diverses

- SOLURIS : Désignation de référents « sécurité numérique »
- Emplacement des poubelles boueux (Les Févrieres) : mettre du rabotage
- Impasse de l'Ouillage : boucher les trous avec du rabotage.
- Rue des Justices : attendre la fin des travaux pour remise en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15 .

Le prochain Conseil Municipal Ordinaire aura lieu le **24 Février 2023**.

Le Maire
EMARD Frédéric

Secrétaire de Séance
CORMIER Michel



EF

MC

Réunion de Conseil Municipal du 20/01/2023